

Liste de vérification d'OSSTF/FEESO à l'intention des membres qui déposeront une demande à la CSPAAT liée à la COVID-19

Cette liste de vérification est à l'intention des membres d'OSSTF/FEESO afin de les aider à déposer une demande à la CSPAAT s'ils croient avoir contracté la COVID-19 au travail.

Tâche	OUI/NON	REMARQUES
Documentez la maladie et les symptômes et gardez un journal jusqu'à ce que tous les symptômes aient disparu.		
Prenez une (des) photo(s) du (des) test(s) d'antigène rapide(s) qui indique(nt) un résultat positif à la COVID-19.		
Signalez la maladie et documentez votre signalement à une professionnelle ou un professionnel de la santé.		
Documentez tout ce que vous faites pour traiter les symptômes de la maladie.		
Remplissez le Formulaire 6 de la CSPAAT et déposez-la à l'employeur et à la CSPAAT.		
Demandez à un médecin de remplir le Formulaire 8 de la CSPAAT, si possible.		
Signalez la maladie à Télésanté Ontario (1-866-797-0000 ou au www.health.gov.on.ca)		
Avisez votre représentante syndicale ou représentant syndical que vous avez déposé une demande à la CSPAAT.		
Documentez ce que vous savez au sujet des absences à votre		

lieu de travail (c'est-à-dire le nombre d'absences parmi les collègues ou les élèves).		
Consultez votre (vos) dirigeante(s) locale(s) ou dirigeant(s) local (locaux) pour obtenir les renseignements sur l'assiduité au travail.		
Documentez les autres possibilités de transmission (par exemple, activités hors du travail et mesures de prévention comme le port du masque, la distanciation).		

DE/mo cope 343 /jg cope 343